

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Décision n° 2010-01 du 18 décembre 2009 du jury de délivrance du titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires (TSEAT) par voie de la validation des acquis de l'expérience

NOR : DEVK1008532S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Vu l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement ;

Vu la loi de modernisation sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002 et le décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle ;

Vu l'arrêté du 11 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, sous-article 1^{er} – code NSF 231s – niveau III – du titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires ;

Vu la décision du 12 mai 2009 relative à la constitution d'un jury de délivrance du titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires par voie de la validation des acquis de l'expérience ;

Vu l'arrêté du 28 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Après délibération, le jury décide d'attribuer une validation totale du titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires à M. Didier DE ABREU, né le 6 mars 1969 à Toulouse (31).

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

Fait à La Défense, le 18 décembre 2009.

*La chef du bureau du pilotage des écoles,
présidente du jury de validation
des acquis de l'expérience,
représentant le directeur de l'École nationale
des techniciens de l'équipement,*

G. GUINARD